

Etats-Unis: Un tribunal déclare recevable une plainte contre les Légionnaires du Christ

Le plaignant est un des deux enfants illégitimes du Père Maciel

Hartford, 8 septembre 2011 (Apic) Un tribunal américain de Hartford, dans l'Etat du Connecticut, a déclaré recevable la plainte d'un homme contre la congrégation des Légionnaires du Christ, en lien avec les abus sexuels commis par son fondateur le Père Marcial Maciel Degollado, décédé en 2008. Le plaignant, Raul Gonzalez, ne serait autre qu'un des deux enfants illégitimes du religieux.



Le prêtre mexicain Marcial Maciel Degollado (1920-2008), fondateur des "Légionnaires du Christ" (Photo de presse)
» agrandir

Raul Gonzalez, de Mexico, reproche à la Congrégation de n'avoir rien fait pour le protéger des abus du Père Maciel et de l'avoir couvert lui et d'autres prêtres pendant plusieurs décennies. Selon lui, les Légionnaires du Christ étaient au courant depuis longtemps des agissements de leur fondateur.

Selon la presse américaine, l'avocat du plaignant a parlé d'une décision importante car elle ouvre la possibilité d'accéder aux documents internes des Légionnaires du Christ. Elle permettra le cas échéant de poursuivre aussi de hauts fonctionnaires du Vatican s'il est prouvé qu'ils étaient au courant des comportements du Père Maciel. Un porte-parole de l'ordre aux Etats-Unis a également déclaré sa

satisfaction à propos de l'ouverture de ce procès, mais s'est refusé à tout commentaire sur la procédure en cours.

La mère de Raul Gonzalez, Blanca Lara Gutierrez, a déclaré aux médias qu'elle avait rencontré Maciel alors qu'il était âgé de 56 ans et elle de 19. Il s'était présenté à elle sous un faux nom en déclarant travailler pour une compagnie pétrolière internationale et être un agent de la CIA. Deux enfants sont nés de cette relation et Maciel en avait encore adopté un troisième. Il aurait par la suite abusé de deux de ces trois enfants. La vraie identité de Maciel ne lui aurait été connue qu'en 1997 à travers la lecture d'un article de journal.

La révélation publique des égarements de son fondateur a plongé l'ordre des Légionnaires du Christ dans une crise profonde. Le Vatican a envoyé en 2010 le cardinal Velasio de Paolis comme délégué pontifical pour mettre en place une réforme complète de la congrégation. (apic/kna/mp)

apic@kipa-apic.ch

Apic © 2001-2011 Kipa

kipa@kipa-apic.ch

Agence de presse internationale catholique

Les droits de l'ensemble des textes sont déposés à l'agence Apic/Kipa. Toute diffusion de texte est payante. L'enregistrement sur d'autres bases de données est interdite.

Katholische Internationale Presseagentur

Die Rechte sämtlicher Texte sind bei Kipa/Apic. Jede Weiterverbreitung der Texte ist honorarpflichtig. Die Speicherung in elektronischen Datenbanken ist nicht erlaubt.

